



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénévolat

Question écrite n° 26775

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge M. le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur le bénévolat en ligne. Conformément à l'engagement du Premier ministre lors de la conférence de la vie associative le 23 janvier 2006, le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative et l'association Développement solidaire ont conclu un accord pour promouvoir et faciliter le bénévolat en ligne, permettant ainsi à de nombreux concitoyens d'apporter leurs concours aux associations à distance. Les bénévoles peuvent réaliser des recherches en ligne, offrir des services de consultation professionnelle, rédiger des bulletins d'information, assurer des tâches administratives, rédiger des courriers, etc. Un site a été mis en place à cet effet. Par conséquent, elle aimerait avoir un bilan relatif au bénévolat en ligne et quelles actions sont prévues pour informer les associations et les candidats bénévoles des facilités offertes par Internet pour aider à distance les associations dans leur fonctionnement.

Texte de la réponse

Le bénévolat en ligne est une initiative expérimentale gérée notamment par l'association Développement solidaire par le biais de son site betobe.org. Il renforce les possibilités de bénévolat pour les personnes qui n'ont pas les mêmes facilités d'accès au bénévolat traditionnel de terrain ou qui sont éloignées de l'association qu'ils aident. Internet est de plus en plus utilisé pour les dons comme l'a souligné le Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie en 2006 dans une étude sur l'e-solidarité. Par contre, il reste marginal dans le domaine du bénévolat où la rencontre humaine reste la principale motivation et où le nombre de missions sont en relation directe avec les bénéficiaires de l'activité associative. Internet est aussi un mode de relais entre les associations et les bénévoles potentiels. En tant que support pour sensibiliser les citoyens et leur permettre de trouver l'offre de bénévolat qui leur correspond, internet connaît un grand succès. Les associations mettent désormais en ligne leurs offres de bénévolat. Trois sites couvrent de nombreux domaines de compétences (Passerelles et compétences, Espace Bénévolat, France Bénévolat). Le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative s'est investi dans ce domaine. Il soutient l'élaboration d'une interface électronique par l'IMS, qui favorise la synergie des principales structures contribuant à la promotion de différentes formes d'engagement et qui utilise internet pour faire notamment le lien entre bénévoles potentiels et associations. Enfin, beaucoup d'associations mettent en place leurs propres modules de recrutement en ligne de bénévoles. Ainsi, Médecins du monde reçoit l'essentiel des candidatures par ce biais.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26775

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2008, page 5845

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 10036